

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2009



LA VIE DU SIEGE

LES FINANCES & LES MARCHÉS
LES TRAVAUX DU SIEGE
LA MAINTENANCE DE L'ÉCLAIRAGE
PUBLIC & LA MAÎTRISE DE
LA DEMANDE EN ÉNERGIE

SIEGE

27



**Ladislav
PONIATOWSKI**
Président du SIEGE

Après bientôt deux ans passés à la présidence du syndicat intercommunal de l'électricité et du gaz de l'Eure, mon enthousiasme est toujours intact.

Si l'année 2009 a été marquée par un contexte général de crise, ralentissant considérablement l'activité économique du pays, le dispositif gouvernemental du plan de relance nous aura permis de maintenir notre niveau d'activité voire de l'accroître.

C'est ainsi que notre syndicat a pu jouer un rôle non négligeable dans le maintien de l'activité économique régionale, en permettant aux entreprises en charge de nos marchés de travaux de poursuivre leurs missions, y compris au service de l'emploi.

Cet accroissement de notre capacité d'investissement au bénéfice de la distribution publique d'électricité, ne se fait toutefois pas au détriment de la qualité du service rendu aux usagers et élus du département. En effet, comme depuis le début de mon mandat de président, vous aurez certainement constaté que je souhaite maintenir ma présence sur le terrain, à vos côtés, pour suivre le déroulement de nos chantiers, pour connaître vos souhaits et votre ressenti. Il me semble avoir perçu chez les maires un intérêt pour ces visites qui me permettent d'évaluer la performance de l'action du SIEGE au service des communes. Une enquête est d'ailleurs en cours auprès de chaque commune du département pour connaître précisément le niveau de satisfaction des élus.

2009 aura aussi été une année importante quant aux évolutions futures de notre syndicat. Nous avons reçu cette année les visites de deux organismes d'importance. D'une part la chambre régionale des comptes, venue examiner notre gestion financière, administrative et technique et dont le rapport sera présenté au comité de juin 2010, d'autre part la Commission de régulation de l'Énergie (CRE) venue, au même titre que plusieurs syndicats d'électricité, faire une étude sur nos relations avec nos concessionnaires, et principalement ERDF. Fort des résultats et conclusions de ces visites, il nous faudra naturellement adapter nos pratiques sur certains aspects pour améliorer encore le service rendu auprès des communes et des usagers et renforcer nos capacités de contrôle auprès de nos concessionnaires.

Ces évolutions seront également commandées par des impératifs réglementaires et financiers qui influenceront nos ressources. Outre la future réforme de la taxe sur l'électricité qui devrait prochainement être mise en œuvre, 2009 aura amorcé une baisse de certaines de nos recettes du fait d'une évolution réglementaire. Ainsi, les travaux d'extension des réseaux électriques ne seront plus inclus dans l'assiette de la redevance d'investissement (R2), mais financés en partie par le concessionnaire au titre de la part couverte par le tarif (PCT). La baisse prévisible de recettes devrait conduire à une gestion prudentielle de nos budgets d'investissements futurs.

Ces quelques modifications d'ordre conjoncturel et réglementaire n'ont heureusement pas obéré les capacités d'innovation du SIEGE. C'est ainsi que nous avons souhaité expérimenter la nouvelle technologie d'éclairage public à LED, moins consommateur en énergie et fournissant une qualité d'éclairage plus que convenable. S'agissant toutefois d'une technologie en constante évolution ces dernières années et encore fort coûteuse, l'expérimentation est maintenue en 2010 de façon que la technologie soit à la hauteur de nos exigences qualitatives. Parallèlement à cela, je souhaite, et le comité syndical m'a suivi dans cette démarche, que nous nous engagions dans la production d'énergie d'origine renouvelable, et plus précisément dans le domaine de la production d'énergie photovoltaïque. Mais cette orientation, exposée en 2009, ne commence qu'aujourd'hui à se mettre en place, que ce soit aux côtés des communes membres ou en tant que pilote de projets.

Soyez assurés que chaque orientation nouvelle, chaque modification ou chaque évolution de notre syndicat sont et seront toujours commandées par la seule et entière satisfaction de nos clients, usagers et élus du département.

SOMMAIRE

1. LA VIE DU SIEGE

- Ressources humaines 3
- Bureaux & Comités syndicaux 4

2. LES FINANCES & LES MARCHÉS

- Finances & Budget 5
- Les Marchés 2009 6

3. LES TRAVAUX DU SIEGE

- Les avis d'urbanisme sur la desserte électrique 7
- Les travaux sur les réseaux en 2009 7
- La desserte en gaz 9

4. LES SERVICES COMPLÉMENTAIRES

- La maintenance de l'éclairage public 11
- La maîtrise de la demande en énergie 11

Ressources humaines

En 2009, l'organigramme du SIEGE aura connu quelques modifications d'importance, l'année ayant été marquée notamment par la création de deux postes et la réorganisation de certains services.

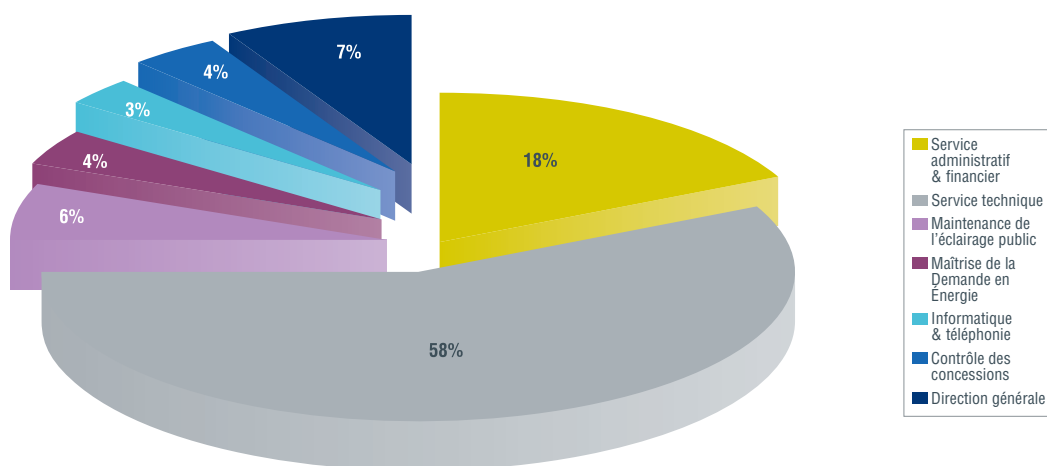
Ainsi, cette année, le service technique s'est à nouveau étoffé compte tenu des missions nouvelles lui incombant et leur technicité croissante avec la création d'un poste de Directeur de travaux, mais également par l'adjonction d'une assistante rattachée directement au Chef du service technique.

Parallèlement, cette réorganisation a également nécessité, compte tenu du nombre croissant de communes adhérentes et des interventions en augmentation, la nomination d'une assistante au service exclusivement du service maintenance de l'éclairage public.

Enfin, le départ en retraite de Monsieur Claude Bastien, Directeur général des services, a nécessité la création d'un poste de Directeur Général adjoint pour assurer une transition sur une durée suffisante avec son successeur, Monsieur Aimery de Vandière qui occupe désormais les mêmes fonctions.

Ainsi, en fin d'année 2009, les services du SIEGE regroupaient 33 agents au total répartis comme suit selon les différents services :

RÉPARTITION DES AGENTS (par service)



S'agissant ensuite de la formation des agents de l'établissement, 13 500 € ont été dépensés à ce titre, auxquels s'ajoutent les cotisations versées à notre Fédération (la FNCCR : Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies), au CNFPT et au Centre de Gestion qui gèrent notamment une partie de nos besoins en formation. Ces dépenses nous ont permis de faire bénéficier à nos agents de plus de 30 jours de formation en globalité.

Enfin, en 2009, le nombre de jours d'absence du personnel, correspondant au nombre de jours d'arrêt maladie, est resté quasiment identique à 2008, s'établissant à 107 jours, soit en moyenne un peu plus de 3 jours par agent sur l'année.

Bureaux & Comités syndicaux

Le Bureau syndical est composé de 23 membres dont un Président, 3 vice-présidents et 19 membres. En 2009, il s'est réuni 4 fois alors que le comité syndical, réunion ouverte à 675 délégués représentant chacun 1 commune membre, s'est réuni lors des deux assemblées annuelles et du débat d'orientations budgétaires.

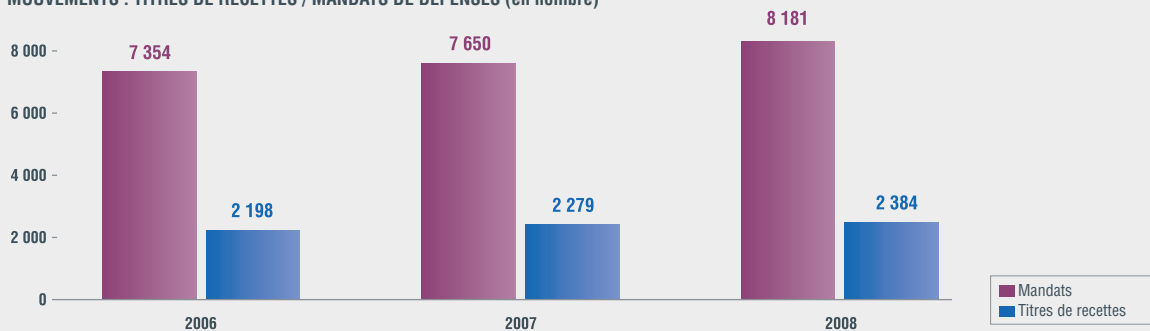


1. LES AFFAIRES SOUMISES À DÉLIBÉRATION

BUREAU SYNDICAL > 9 JANVIER 2009	<ul style="list-style-type: none"> • Programmation des travaux des communes C • Autorisation de signer des conventions de réalisation temporaire de la maintenance de l'éclairage public • Autorisation de signer des conventions de financement 1% paysage et développement A28 • Participations financières aux extensions gaz
BUREAU SYNDICAL > 6 AVRIL 2009	<ul style="list-style-type: none"> • Autorisation de signer une convention pour le versement anticipé du FCTVA 2009 - Plan gouvernemental de relance de l'économie • Autorisation de signer des conventions de financement 1% paysage et développement A28 • Adhésion du SIEGE à la marque Clair'Energie
COMITÉ SYNDICAL > 6 JUIN 2009	<ul style="list-style-type: none"> • Vote du compte administratif 2008 • Approbation du compte de gestion du receveur - affectation des résultats • Vote du budget supplémentaire 2009 - majoration des programmes de travaux 2009 • Produits irrécouvrables - admission en non valeur de titres de recettes • Durée d'amortissement des biens du SIEGE • Modification du tableau des effectifs : modification de postes • Adaptation du régime indemnitaire (IFTS Rédacteur) • Modification de la procédure adaptée du SIEGE (art. 28 du code des marchés publics) • Adhésion de communes à la compétence optionnelle maintenance de l'éclairage public • Délégation de signature au président en matière de marchés publics (art. L.2122-22 du CGCT) • Création d'un programme de travaux à titre expérimental et provisoire d'éclairage public à LED
BUREAU SYNDICAL > 22 JUIN 2009	<ul style="list-style-type: none"> • Programmation complémentaire des travaux communes C 2009
BUREAU SYNDICAL > 26 OCTOBRE 2009	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des comptes rendus d'activité des concessionnaires 2008 (CRAC) • Autorisation de signer des avenants aux marchés de travaux d'éclairage public isolé (modification de leur durée) • Attribution des marchés de travaux d'éclairage public isolé
COMITÉ SYNDICAL > 28 NOVEMBRE 2009	<ul style="list-style-type: none"> • Débat d'Orientations Budgétaires
COMITÉ SYNDICAL > 28 NOVEMBRE 2009	<ul style="list-style-type: none"> • Décision modificative - Budget 2009 • Vote du Budget Primitif 2010 • Ligne de trésorerie 2010 • Modification du tableau des effectifs : création d'un poste de Directeur de Travaux • Modification des règles de participation communale aux extensions de réseaux réalisées sous maîtrise d'ouvrage du SIEGE • Autorisation de négocier un avenant au contrat de concession pour le service public de la distribution publique d'énergie électrique - Modification des modalités de calcul de la redevance d'investissement (R2-PCT) • Approbation des choix et autorisation de signer les conventions de délégation de service public de gaz • Adhésion de communes à la compétence optionnelle Maintenance de l'Eclairage public • Evaluation du programme d'Eclairage public à LED et maintien de l'expérimentation en 2010 • Développement de l'énergie photovoltaïque : candidature du SIEGE à l'appel d'offres national

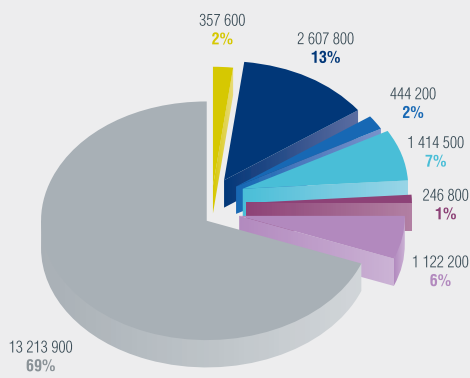
Finances & Budget

MOUVEMENTS : TITRES DE RECETTES / MANDATS DE DÉPENSES (en nombre)

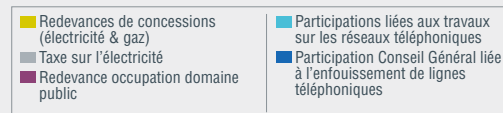
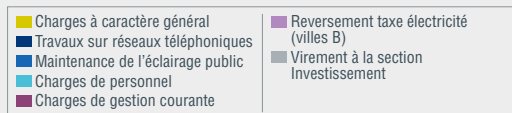
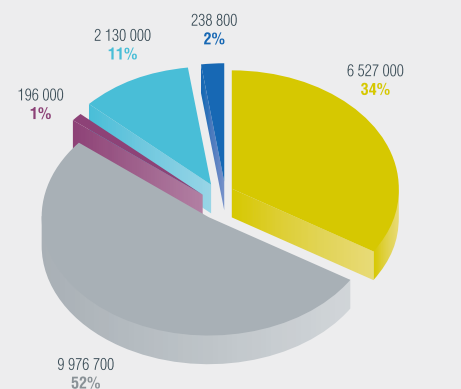


FONCTIONNEMENT

DÉPENSES (en €)

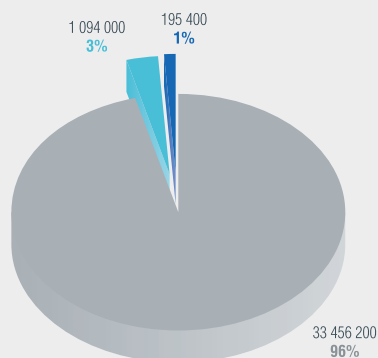


RECETTES (en €)

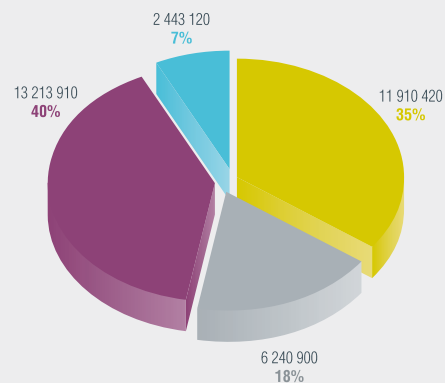


INVESTISSEMENTS

DÉPENSES (en €)



RECETTES (en €)



PLAN DE RELANCE DE L'ÉCONOMIE 2009 :

Dans le contexte de crise économique, et pour palier ses effets, le gouvernement a mis en place des dispositifs notamment à l'égard des collectivités publiques, pour favoriser leurs investissements et assurer ainsi le maintien et l'accélération des programmes de travaux.

C'est ainsi que le SIEGE a signé avec la Préfecture de l'Eure une convention pour obtenir en 2009 le versement anticipé du FCTVA 2010 et ainsi profiter à compter de cette année du versement du FCTVA en cours d'année n+1 au lieu de n+2.

En 2009, le SIEGE aura donc obtenu le versement de deux années de FCTVA, majorant ainsi ses recettes de près de 1 200 000 €.

Cette ressource supplémentaire et inattendue au moment des prévisions budgétaires 2009 a permis, au même titre que la majoration de certaines autres ressources (taxe sur l'électricité, redevances), d'augmenter les crédits alloués au programme de travaux 2009 et donc proposer en juin de cette année une programmation exceptionnelle et complémentaire.

Les Marchés 2009

Les marchés lancés ou attribués en 2009 par le SIEGE concernent essentiellement les petits travaux d'éclairage public isolé et sans tranchée.

2009 est donc une année de transition puisqu'en 2010, en fin d'année, de nombreux marchés arriveront à échéance, après utilisation de l'ensemble des possibilités de reconduction. Ainsi, en 2010 seront lancées principalement 3 grandes consultations soumises à appel d'offres. Il s'agit des marchés de "grands travaux" d'effacement coordonné des réseaux électriques, d'éclairage public et de télécommunications, des marchés de travaux d'extension du réseau de distribution publique d'électricité et des marchés de fournitures d'éclairage public dans leur ensemble. Les résultats des appels d'offres de l'année 2009 sont arrêtés comme suit :

MARCHÉS DE TRAVAUX	ATTRIBUTAIRES	
Marchés de Travaux d'Eclairage public isolés et sans tranchée, hors fournitures (mâts et luminaires)	Lot 1 : Cantons de Quillebeuf sur Seine, Beuzeville, Pont Audemer	DR ECLAIRAGE
	Lot 2 : Cantons de Cormeilles, St Georges du Vièvre, Thiberville	DR ECLAIRAGE
	Lot 3 : Cantons de Bernay Est, Bernay Ouest, Broglie, Beaumesnil	DR ECLAIRAGE
	Lot 4 : Cantons du Neubourg, Beaumont le Roger	TEAM RESEAUX
	Lot 5 : Cantons de Brionne, Bourgtheroulde, Montfort sur Risle	DR ECLAIRAGE
	Lot 6 : Canton de Routot	DR ECLAIRAGE
	Lot 7 : Canton d'Amfreville la Campagne	TEAM RESEAUX
	Lot 8 : Cantons de Conches en Ouche, Rugles, Evreux Ouest	MAGNY PACELEC
	Lot 9 : Cantons de Breteuil sur Iton, Damville, Verneuil sur Avre	LEBRUN MARIE
	Lot 10 : Cantons de St André de l'Eure, Nonancourt	LEBRUN MARIE
	Lot 11 : Cantons d'Evreux Nord, Sud, Est dont les villes de Gravigny et Evreux	LEBRUN MARIE
	Lot 12 : Cantons de Pacy sur Eure, Vernon Sud dont la ville de Vernon	LEBRUN MARIE
	Lot 13 : Cantons de Vernon Nord, Gaillon, Gaillon campagne	TEAM RESEAUX
	Lot 14 : Cantons d'Ecos, Gisors	ELECTRICITE BLONDEL
	Lot 15 : Cantons d'Etrepagny, Lyons la Forêt, Les Andelys	ELECTRICITE BLONDEL
	Lot 16 : Cantons de Fleury sur Andelle, Pont de l'Arche	TEAM RESEAUX
	Lot 17 : Cantons de Val de Reuil, Louviers Nord, Louviers Sud	LEBRUN MARIE

MARCHÉ DE FOURNITURE	ATTRIBUTAIRE
Fourniture de Matériels d'Eclairage Public à LED	3E INTERNATIONAL

MARCHÉS DE SERVICE	ATTRIBUTAIRES	
Contrats d'Assurances	Lot 1 : Assurance Incendie - Dommages aux biens - Bris de machines - Risques Informatiques	SMACL
	Lot 2 : Assurance Responsabilité civile générale	SMACL
	Lot 3 : Assurance Flotte Automobile	SMACL
	Lot 4 : Assurance Protection juridique pénale des agents et élus	SARRE ET MOSELLE
	Lot 5 : Assurance Protection juridique générale	SMACL

Les avis d'urbanisme sur la desserte électrique

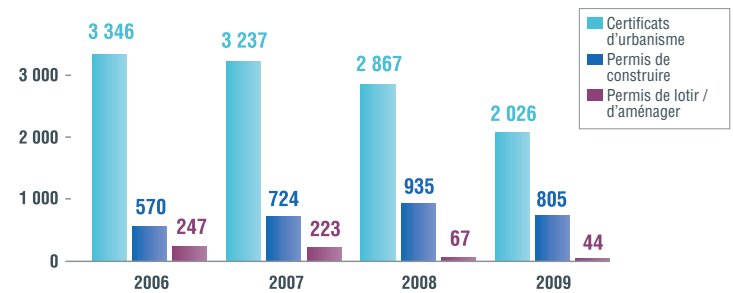
Compte tenu du contexte de crise économique et de l'immobilier, la décreue importante du nombre d'actes d'urbanisme instruit par le SIEGE constatée en 2008 ne s'est pas infléchiée en 2009.

Bien au contraire, le nombre d'actes (certificats d'urbanisme et permis d'aménager, de construire) instruits a atteint cette année un niveau historiquement bas avec moins de 3 000 actes ayant fait l'objet d'un avis du SIEGE sur la desserte électrique des parcelles concernées.

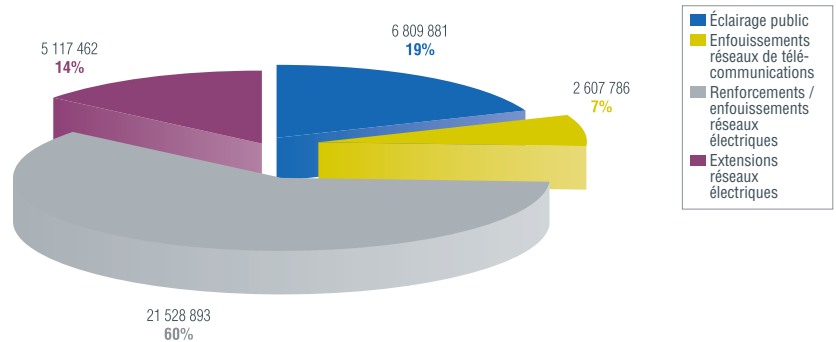
Encore une fois, ce sont particulièrement les permis d'aménager (lotissements) qui subissent une baisse de plus de 30%.

Toutefois, les données du début d'année 2010 laissent entrevoir une possible reprise de l'activité dans le département.

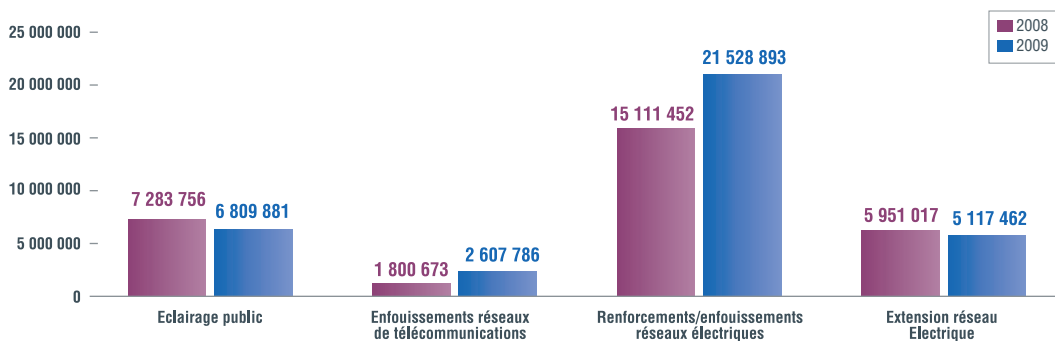
NOMBRE D'ACTES D'URBANISME



Les travaux sur les réseaux en 2009



ÉVOLUTION 2007/2008



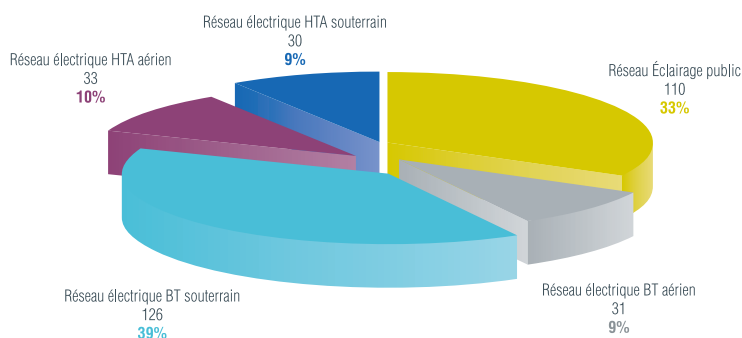
LES TRAVAUX DU SIEGE



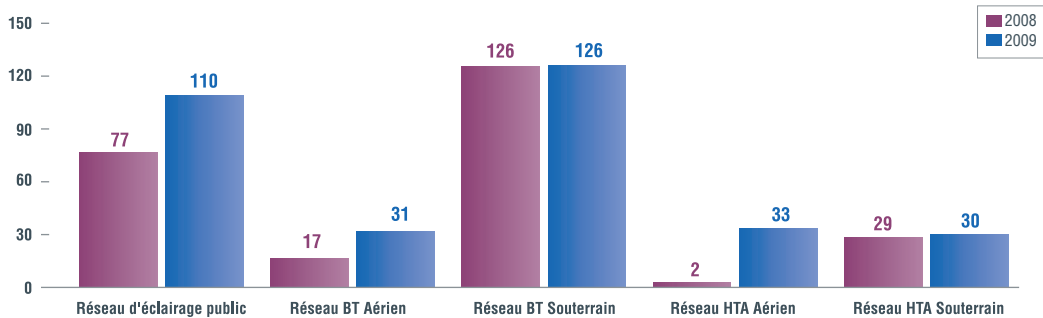
CRÉATION DE RÉSEAUX

RÉPARTITION PAR TYPE DE TRAVAUX (en km)

TOTAL 2009 = 330 km



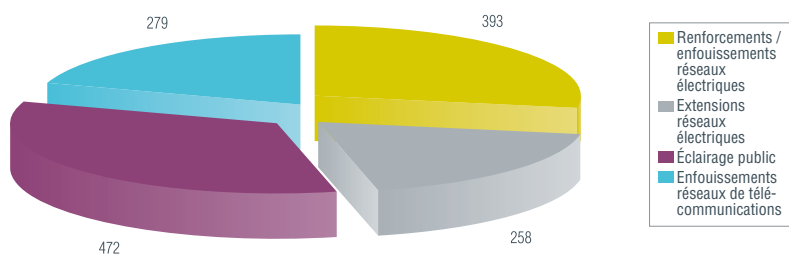
ÉVOLUTION 2008/2009



CRÉATION DE RÉSEAUX

NOMBRE D'OPÉRATIONS PAR TYPE DE TRAVAUX

TOTAL 2009 = 1 402 OPÉRATIONS SUR 488 COMMUNES



FOURNITURES 2009

Mâts / Candélabres d'éclairage public	2 841 unités
Luminaire / Projecteurs	3 652 unités
Transformateurs	152 unités

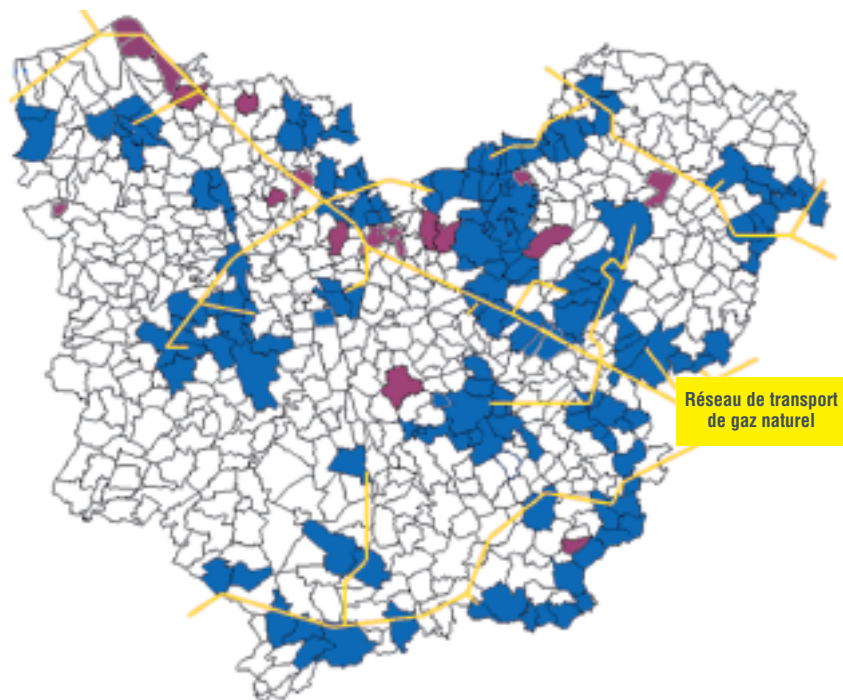
La desserte en gaz

LA DESSERTE EN GAZ EN RÉSEAU DANS LE DÉPARTEMENT DE L'EURE

178 COMMUNES CONCÉDÉES

- 156 DESSERVIES PAR GRDF
 - 3 DESSERVIES PAR GEDIA
 - 11 DESSERVIES PAR ANTARGAZ
 - 8 DESSERVIES PAR TOTALGAZ
- SOIT 158 EN GAZ NATUREL ET 20 EN PROPANE

■ Distribution de gaz naturel
■ Distribution de gaz propane



LES MISES EN GAZ EN 2009

3 mises en gaz en 2009 soit 3 245 mètres de réseau mis en service



Antargaz - Montauve
Le 19 juin 2009

Antargaz - Claville
Le 22 juin 2009



LES MISES EN GAZ EN 2009 (SUITE)



Antargaz - Muids
Le 14 septembre 2009



La procédure lancée fin 2008 s'est achevée lors du Comité syndical de novembre 2009. Cette procédure a été fructueuse puisque 15 des 19 communes candidates ont obtenu une offre recevable pour la desserte gaz en réseau sur leur territoire.

Selon l'éloignement des communes par rapport au réseau de gaz naturel existant, certaines seront desservies en gaz naturel et d'autres en propane.

Trois concessionnaires se sont vu attribuer la réalisation de ces réseaux selon le détail suivant :

- 4 communes à GrDF : Autheuil-Aouthouillet, Ecardenville sur Eure, Epreville Près le Neubourg et Parville.
- 3 communes à Antargaz : Cormeilles, Quillebeuf sur Seine et Saint Aubin sur Quillebeuf.
- 8 communes à Totalgaz : Le Bec Thomas, Berville en Roumois, Boismont, Fouqueville, La Harengère, Mandeville, Poses et Trouville la Haule.

L'ensemble des réseaux prévus sur ces communes sera réalisé au plus tard dans le courant de l'année 2012.

Cette procédure de délégation de service public lancée par le SIEGE montre une nouvelle fois qu'il existe un besoin et une demande de la part des communes pour une desserte en gaz sur leur territoire et laisse présager que le SIEGE doit garder comme objectif le développement de la desserte dans le département de l'Eure.

La prochaine procédure sera normalement lancée dès la fin 2010, en fonction des demandes locales.



Signature du contrat de délégation de service public

La maintenance de l'éclairage public

Depuis le 1^{er} juillet 2007, date de référence et de mise en œuvre de cette compétence optionnelle, le nombre de communes adhérentes croît régulièrement. De 71 en 2007, le service maintenance assure à ce jour cette activité pour le compte de 108 communes.

Ce qui en quelques chiffres représente près de 25000 points lumineux, 1200 armoires à maintenir en état de fonctionnement et 1125 demandes d'intervention traitées par les prestataires et suivies par le service maintenance pour l'exercice 2009.

En complément du traitement des interventions, le SIEGE pourvoit au remplacement du matériel décelé vétuste, endommagé par des tiers ou vandalisé en proposant des équipements identiques ou plus performants, répondant au mieux aux souhaits des collectivités sans négliger les aspects efficacité et économique.

Autre mission en collaboration avec le service MDE, l'étude des demandes spécifiques des communes en matière d'économie d'énergie sur l'éclairage public notamment par l'étude de faisabilité d'installation d'armoires de régulation/ réduction de puissance ou par coupure de nuit en tenant compte des contraintes réseaux.

Remplacement des sources lumineuses



Armoire d'éclairage public sur un poste haut en couleur

La maîtrise de la demande en énergie (MDE)

En 2009, le SIEGE a poursuivi les pré-diagnostic énergétiques des bâtiments communaux et a accru ses actions en faveur de la performance énergétique des installations d'éclairage public.

RÉSULTATS D'ACTIONS RÉALISÉES

- En 2009, certaines communes ont bénéficié du programme expérimental LED. L'enquête de satisfaction réalisée auprès des élus et des riverains concernés livre des résultats suffisamment positifs pour renouveler l'expérience. Les résultats actuels de cette enquête sont, de manière générale, positifs.

En 2010, ce programme a été reconduit afin de tester divers matériels.

- Le premier Certificat d'Economie d'Energie (CEE) de l'Eure a été attribué par la préfecture en Avril 2009 au SIEGE. Il s'élève à 12 GWh cumac pour les installations d'éclairage public mises en place depuis 2006. Cela témoigne de son engagement à répondre aux préoccupations environnementales dans une logique de résultat tangible en terme d'économie énergétique.

POURSUITE DES ACTIONS

- La mise en place de ballasts électroniques ou de ballasts ferromagnétiques bi-puissance pour des opérations neuves d'éclairage public et pour les communes éligibles par rapport à leur volonté (coupure de nuit, régulation/ variation de tension...) se poursuit.

- Le rôle du diagnostic d'éclairage public que propose le SIEGE aux communes est notamment de trouver des pistes d'économies sur le réseau d'éclairage public existant :

- remplacement des luminaires vétustes par du matériel plus performant,
- recherche des armoires éligibles à la régulation/variation de tension,
- optimisation tarifaire,
- recherche des zones à faible trafic pour coupure nocturne,
- recherche d'optimisation des heures de déclenchement et d'extinction.

MISE EN ŒUVRE DE NOUVELLES ACTIONS

Le SIEGE développe la mise en place de régulateur/ variateur de tension sur les armoires d'éclairage public alimentant de grandes puissances. Ces régulateurs/ variateurs permettent de relever les tensions d'alimentation trop basses pour garantir le bon fonctionnement des installations et d'abaisser la consommation des installations pendant la nuit.

Le retour d'expérience pour ce type d'installation montre qu'une diminution de 30% de la consommation d'énergie peut être réalisée.

CONTACT

SIEGE 27
12 rue Concorde
ZAC du Long Buisson
27930 GUICHAINVILLE

Tél 02 32 39 82 00
Fax 02 32 39 82 10
Email direction@siege-27.fr

www.siege-27.fr

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ
DE L'EURE**



SIEGE
27